



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE ORDINAIRE DU 25 JANVIER 2021

**NOMBRE D'ADMINISTRATEURS  
EN EXERCICE : 23**

**ADMINISTRATEURS PRESENTS : 14  
ADMINISTRATEURS EXCUSES : 9  
ADMINISTRATEURS VOTANTS : 19  
POUVOIRS : 5**

### L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE VINGT-CINQ JANVIER A ONZE HEURES

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué, le 18 janvier s'est assemblé au 15 boulevard de la Grande Thumine à Aix-en-Provence, sous la présidence de Monsieur Georges CRISTIANI, Maire de Mimet.

**ETAIENT PRESENTS** : Béatrice BONFILLON, Maire de Fuveau - Georges CRISTIANI, Maire de Mimet - Robert DAGORNE, Maire d'Eguilles - Bernard DESTROST, Maire de Cuges les Pins - Patrick GHIGONETTO, Maire de Ceyreste - Philippe GINOUX, Maire de Sénas - Jean-Pierre GIORGI, Maire de Carnoux en Provence - Lucien LIMOUSIN, Maire de Tarascon - Régis MARTIN, Maire de Saint Marc Jaumegarde - Georges ROSSO, Maire du Rove - Michel RUIZ, Maire de Gréasque - Jean-Baptiste SAGLIETTI, 1<sup>er</sup> Adjoint de Châteauneuf les Martigues - Jacky GERARD, Président de l'Entente pour le Forêt Méditerranéenne – Didier KHELFA, Président du GIPREB.

**AVAIENT DONNE PROCURATION** : Michel AMIEL, Maire des Pennes Mirabeau à Patrick GHIGONETTO, Maire de Ceyreste - Pascal MONTECOT, Maire de Pélissanne à Jean-Pierre GIORGI, Maire de Carnoux en Provence - Claude PICCIRILLO, Maire de Saint Victoret à Béatrice BONFILLON, Maire de Fuveau - Anne REYBAUD, Maire de Vernègues à Philippe GINOUX, Maire de Sénas - Corinne CHABAUD, Présidente de Terre de Provence à Georges CRISTIANI, Maire de Mimet.

**ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES** : Michel AMIEL, Maire des Pennes Mirabeau, Lionel DE CALA, Maire d'Allauch - Hélène GENTE CEAGLIO, Maire de Mallemort en Provence - Olivier GUIROU, Maire de la Fare les Oliviers - André MOLINO, Maire de Septèmes les Vallons – Pascal MONTECOT, Maire de Pélissanne - Claude PICCIRILLO, Maire de Saint Victoret - Anne REYBAUD, Maire de Vernègues - Corinne CHABAUD, Présidente de Terre de Provence - Jean-François BLAZY, Trésorerie Municipale d'Aix et Campagne

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION** : - Sakina LARBI, Directrice Générale des Services du CDG13 - Daniel ZERVUDACKI, Directeur Général Adjoint du CDG 13 - Céline CLOAREC, Directrice Générale Adjointe du CDG 13.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Daniel ZERVUDACKI, Directeur Général Adjoint du CDG 13.

Sur convocation de Monsieur Georges CRISTIANI, Maire de Mimet, Président du CDG13, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis au siège du CDG 13.

Monsieur Georges CRISTIANI, ouvre la séance à 11h00. Il demande à Monsieur Daniel ZERVUDACKI, Directeur Général Adjoint des Services d'assurer le secrétariat de la séance.

## **1- ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 30 NOVEMBRE 2020**

Le Président soumet aux membres du Conseil d'Administration le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration en date du 30 novembre 2020.

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration en date du 30 novembre 2020.**

## **2- TENUE DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

Le Président informe les membres du Conseil d'Administration que la tenue d'un Débat d'Orientation Budgétaire dans un délai de moins de 2 mois qui précèdent le vote du budget primitif est désormais obligatoire pour les Centres de Gestion.

L'absence de Débat d'Orientation Budgétaire rend toute délibération relative à l'adoption du budget primitif illégale.

Il doit donc faire l'objet d'une délibération qui en acte la tenue.

Le Président procède à la présentation du rapport d'orientation budgétaire 2021 qui avait été joint à la convocation de chaque administrateur.

Il souligne la gestion saine de l'Etablissement.

Monsieur le Président Georges CRISTIANI donne la parole à Monsieur Jacky GERARD, 1<sup>er</sup> Vice-président pour une présentation plus détaillée du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB).

Pour l'année 2020, il est rappelé que les frais de personnel sont maîtrisés (chapitre 012) ainsi que les dépenses (chapitre 011). Les coûts de fonctionnement ont baissé de 150 000.00 € entre 2019 et 2020.

Le CDG 13 a une situation financière maîtrisée tout en développant les actions et de nouvelles missions.

Pour l'année 2021, les orientations budgétaires s'articulent autour de 5 axes :

- Poursuivre le développement des missions ;
- Poursuivre la transformation digitale du CDG 13 ;
- Assurer la maîtrise des dépenses de fonctionnement ;
- Renforcer la gestion comptable analytique ;
- Débuter la mise en place du socle commun de compétences à destination des collectivités non affiliées au CDG 13.

A la suite de la présentation du ROB, la Président donne la parole aux membres du Conseil d'Administration.

Didier KHELFA constate les efforts d'économie portés sur les charges à caractère général ; l'économie s'élève à près de 200 000.00 € entre 2019 et 2020.

Les charges de personnel sont stables et en même temps, l'Etablissement accroît ses missions.

La logique d'économie générale qui se dégage est appréciable.

La réflexion menée sur la mise en place du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissement sexiste est à poursuivre.

Les élus soulèvent la question de la faisabilité d'une révision de la tarification des prestations dites facultatives.

Monsieur CRISTIANI indique que le développement de la comptabilité analytique permettra d'ajuster les tarifs des missions facultatives.

Un tableau avec les nouveaux tarifs portant sur ces missions sera ensuite soumis à délibération.

A la suite des échanges, le Président propose aux membres du Conseil d'Administration de prendre acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire.

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire.**

### **3- INSTAURATION DU PROTOCOLE DE SIGNALEMENT POUR LE COMPTE DES COLLECTIVITES AFFILIEES ET NON AFFILIEES**

Le Président demande de sursoir à l'examen de cette délibération. Elle sera présentée ultérieurement.

### **4- MODIFICATION DU TABLEAU RECAPITULATIF DES PRESTATIONS FOURNIES PAR LE CDG 13**

Ce projet de délibération étant lié à la précédente, proposition de tarif pour le dispositif de signalement, celui-ci sera également présenté ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45.